

*Mesdames et Messieurs les Maires,*

*Le département de l'Indre est marqué depuis janvier 2022 par un très fort déficit de pluie, qui n'a pas permis la bonne recharge des nappes d'eau souterraines, et à des débits de rivières bien inférieurs aux moyennes enregistrées. Compte tenu des faibles probabilités d'événements pluvieux à court terme et de la vague de chaleur qui touche le département, la situation hydrologique est préoccupante et risque de se détériorer encore, rapidement.*

*Pour ces raisons, j'ai activé une campagne de vigilance et pris dès avril des mesures de restriction, voire de suspension, de certains usages de l'eau sur deux secteurs, conformément à l'arrêté-cadre définissant les mesures de restriction provisoire des prélèvements et des usages de l'eau destinées à faire face à une menace de sécheresse sur les différents bassins versants du département.*

*Si la situation météorologique actuelle devait persister, au vu de la situation des nappes d'eaux souterraines et du débit des rivières, des mesures exceptionnelles de restriction de tous les usages seront nécessaires à la préservation de la ressource en eau, afin de maintenir les usages prioritaires.*

*Dans ce contexte, il est de la responsabilité des tous les usagers d'utiliser l'eau de manière économe et raisonnée.*

*C'est pourquoi, j'ai décidé de placer en « Vigilance » les usages de l'eau à partir des réseaux d'eau potable, et ainsi d'appeler à la sobriété des usages à partir de cette ressource.*

*Je vous invite à sensibiliser l'ensemble des usagers de votre commune, en premier lieu les services techniques, à la situation afin d'adopter un comportement économe en eau en limitant les usages non prioritaires comme le lavage des bâtiments et des voiries, l'arrosage des espaces verts et terrains de sport, l'alimentation des fontaines et jets d'eau, le lavage des véhicules ou le remplissage des piscines privées.*

*La mobilisation de tous doit permettre de retarder un étiage sévère susceptible de toucher chacun de nous dans les semaines à venir.*

*Je vous prie de recevoir, Mesdames et Messieurs les Maires, l'expression de mes respectueuses salutations."*

*Stéphane Bredin*